

réU.ssir

SPECIAL
Elections
Conseil ESPE
Mars 2018

Sommaire :

Page 1: Edito - élections ESPE.
Page 2-3: Profession de foi
Liste des candidats.
Page 4: Où nous contacter ?
Comment s'informer ?

EDITO

MARS 2018

Elections ESPE !

Pour tous ceux qui connaissent l'ESPE, qui régulièrement se donnent les moyens d'accompagner, conseiller, aider les « usagers » de la Formation Initiale (étudiants M1, M2, Stagiaires), il devenait probable que cette année scolaire serait « blanche » en terme d'élections.

Eh bien non ! En toute précipitation, pour ne pas dire en catastrophe, elle vont bien avoir lieu.

Difficile, très difficile dans ces conditions de leur donner un signification profonde.

Pour autant, pour la FSU, première Fédération de l'Education Nationale, ces conditions invraisemblables qui en disent long sur les difficultés de l'université ne doivent surtout pas aboutir à un désintéret.

Dans un contexte alarmant pour la Fonction Publique en général, tous les personnels (ou futurs personnels) de l'Education Nationale doivent se sentir concernés.

Pour la FSU, non seulement il faut défendre le Service Public d'Education et toutes ses composantes, mais il faut aussi travailler à ses progrès, ses améliorations indispensables.

Dire que l'ESPE a ses insuffisances est objectif.

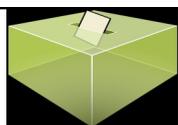
Dire que l'architecture de la Formation Initiale en explique une partie est tout aussi objectif.

Le souvenir des IUFM moribonds et d'une Formation Initiale massacrée est suffisamment frais dans nos mémoires pour que nous soyons très concernés par l'absolue nécessité de soutenir et faire grandir les ESPE.

C'est ce que nous voulons faire partager le plus largement possible.

**Votre vote et votre participation pour
le Conseil de l'ESPE
le mardi 27 Mars 2018 porteront cet objectif**

Votez FSU !



Élections ESPE 2018

Les stagiaires votent pour leurs représentants !

Le mardi 27 mars 2018 auront lieu les élections au sein de l'ESPE. Ce moment de vie démocratique est important :

il vous faudra élire vos représentants au Conseil de l'ESPE.

Votre parole sera directement portée auprès de la direction de l'ESPE et de l'Université Orléans-Tours.

Elle fera écho aux actions engagées par la FSU et ses syndicats.

**Le mardi
27 mars 2018**

**Nous vous appelons à
voter pour la liste
d'Etudiants et de
Stagiaires
présentée par la FSU.**



SNUipp 28
FSU
Tél : 02.37.21.15.32
Port : 06.80.30.33.07



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**



SNUipp-FSU 28 - 3 RUE Louis Blériot - 28300 CHAMPHOL

Tél. 02 37 21 15 32

Mél : snu41@snuipp.fr

Le conseil de l'ESPE : qu'est-ce que c'est ?

Il regroupe des représentants élus, des formateurs, personnels de l'ESPE et usagers ainsi que des personnalités nommées par les universités et le Rectorat.

Il adopte le budget de l'ESPE, définit les règles relatives aux examens. Il se prononce sur la répartition des emplois et les recrutements.

Les élus FSU y porteront nos revendications afin d'améliorer la formation des enseignant-e-s et CPE, les conditions d'étude et de travail des étudiants, des stagiaires, et des formateurs et personnels des ESPE.

Pour une Formation de qualité des enseignant-e-s et des CPE, de la maternelle à l'université

Plus de 5 ans après la mise en place des ESPE, la réforme de la formation des enseignants ne répond pas à l'ambition d'une formation de qualité :

- X **L'absence de cadrage national fort** conduit à des inégalités entre les académies ;
- X **Le temps de service excessif** pour les stagiaires est incompatible avec une formation de qualité en lien avec la recherche. Le mi-temps n'est pas concevable !
- X **La faiblesse des moyens alloués** empêche de répondre aux besoins ;
- X **Les modalités d'évaluation et de titularisation sont lourdes.**
- ✓ **Pour la FSU, l'heure est à la remise à plat de la réforme : 2 années de formation avec une alternance en M2 (2/3 à l'ESPE , 1/3 en classe maximum) sont indispensables.**
- ✓ **Exiger l'amélioration de vos conditions d'études et de formation passant notamment par une année de T1 à mi temps.**

Nos candidats :

- *Lucile DEWATINE - PES (45)*
- *Pierre GLENAT - PES (37)*
- *Aude FRANCANNET PES (41)*
- *Franck GIRET PLPS (45)*
- *Marianne LE PENNEC PES (37)*
- *Jérémy CROCHARD PES (41)*
- *Céline SULTANA PES (28)*
- *Axel FORGUES PES (45)*
- *Morgane MAROLLEAU PLCS Lettres (41)*

Le 27 mars

Votez



« Pour une véritable formation ! »

pour élire vos représentants au conseil de l'ESPE

La FSU, qu'est-ce que c'est ?

Première fédération syndicale dans l'enseignement, la FSU rassemble des syndicats intervenant du primaire au supérieur.

Elle défend un service public d'éducation de qualité, se donnant l'objectif et les moyens de la réussite de tous.

Elle prône un syndicalisme de lutte, offensif et de proposition, un syndicalisme unitaire, démocratique tourné vers la défense de ses personnels, la transformation de l'école et de la société pour plus de justice, d'égalité et de solidarité.

En URGENCE : La FSU revendique

Pour tous :

- ▶ L'augmentation des moyens humains et budgétaires dans toutes les ESPE, financés par le Ministère de l'Education Nationale

Pour les étudiants :

- ▶ Des parcours adaptés à tous les étudiants, permettant de préparer les concours dans de bonnes conditions
- ▶ Des droits d'inscriptions ne dépassant pas ceux du master
- ▶ La mise en place de pré-recrutements
- ▶ Le rétablissement de l'aide spécifique aux étudiants se destinant aux métiers de l'enseignement

Pour les stagiaires :

- ▶ L'affectation au plus près de leur lieu de formation
- ▶ Un temps de service réduit à un tiers temps afin de pouvoir suivre une formation au métier
- ▶ De réelles formations adaptées à la situation de chaque stagiaire sans surcharge de travail et n'imposant pas la validation d'un nouveau diplôme pour ceux qui possèdent déjà le master
- ▶ Le renforcement des équipes pluri-catégorielles de formateurs
- ▶ Le maintien, dans de bonnes conditions, des sites départementaux et notamment le site de Chartres !

Les propositions de la FSU pour une autre réforme de la formation

La qualité du système éducatif repose en grande partie sur ses enseignants. Investir dans leur formation est donc une nécessité absolue. La mise en place d'une nouvelle formation qui réponde aux enjeux d'une nouvelle étape de démocratisation du système éducatif est une exigence. Elle devra tenir compte du fait que les métiers de l'enseignement sont des métiers de concepteurs, à haute responsabilité sociale, qui nécessitent un même niveau de qualification à tous les échelons du système éducatif.

- Une formation qui s'inscrit dans la durée** depuis la licence jusqu'au master, avec une entrée progressive dans le métier et une formation continue tout au long de la carrière
- Des aides pour financer et permettre de faire les études dans de bonnes conditions :** allocations d'autonomie, dispositifs de prérecrutements...
- Des moyens fléchés spécifiques** pour garantir des formations de qualité, renforcer les équipes pluricatégorielles de formateurs, maintenir les centres départementaux
- Une formation initiale intégrée, et progressive** articulant les dimensions scientifiques, professionnelles, théoriques et pratiques ancrées dans la recherche, en lien avec des stages formateurs, permettant d'appréhender les différentes facettes du métier.
- Un cadrage de la formation** inscrit dans la loi assurant un niveau et des contenus de formation identiques sur tout le territoire.
- L'accès à l'ensemble des concours externes** avec la création et le développement de parcours universitaires jusqu'au master, et des préparations de concours pour les diplômés
- Des modules de préprofessionnalisation** proposés dès la licence permettant d'appréhender la façon dont se sont construits les savoirs et de s'orienter
- La Garantie du caractère universitaire des formations**

Le 27 mars , votez



« Pour une véritable formation ! »



ales et responsables secteurs ESPE

SNUipp-FSU LOIR-ET-CHER Julien ROUSSELOT - Marion BOUJOT - Carole GAGNIER - Frédérique BESNARD	Maison des syndicats - 35/37 avenue de l'Europe - BP 30836 - 41008 BLOIS CEDEX - snu41@snuipp.fr - 02.54.42.28.30
SNUipp-FSU CHER Kévin DUPLÉIX - Estelle LAUVERJAT	Maison des Syndicats - 5 Bd Clémenceau 18000 BOURGES snu18@snuipp.fr - 02 48 70 80 72
SNUipp-FSU EURE-ET-LOIR Tanya FOURMY - Anaïs JEGOUZO - Clémentine INGOLD	3 rue Louis Blériot 28300 CHAMPHOL snu28@snuipp.fr - 02 37 21 15 32
SNUipp-FSU INDRE Pierre LAUMONNIER - Mayalen LEMAIRE	34, Espace Mendès-France 36000 CHATEAUROUX - snu36@snuipp.fr - 02 54 07 61 39
SNUipp-FSU INDRE-&-LOIRE Elise VEYRET - Simon DELAS	18 rue de l'oiselet 37550 SAINT AVERTIN - snu37@snuipp.fr - 02 47 61 82 91
SNUipp-FSU LOIRET Laurianne DELAPORTE - Muriel DION - Bruno CHIROUSE - Clélia RICHEMOND	10, rue Molière - 45000 ORLEANS snu45@snuipp.fr - 02 38 78 00 63

Comment se tenir informés ?

Le SNUipp-FSU a mis en place plusieurs modes de communication papier à l'attention des collègues. Voici un rapide tour des supports qui sont susceptibles de vous intéresser.

Informations générales

Le site internet du SNUipp28 : <http://28.snuipp.fr/>

Le site internet du SNUipp : <http://www.snuipp.fr/>

La lettre d'informations du SNUipp28 : envoyée à l'ensemble des collègues qui nous ont communiqué leur adresse mail, elle concerne l'ensemble de la profession.

Page Facebook SNUipp28

Adresse mail du SNUipp-FSU 28: snu28@snuipp.fr



Informations Début de carrière

Fenêtres sur cours, premières classes publication papier

La lettre Néo est destinée aux collègues en début de carrière (étudiants stagiaires notamment).



Le site neo.snuipp.fr, sources d'informations, ressources pédagogiques :

Destiné aux jeunes enseignants, ce site est avant tout une véritable ressource pédagogique, proposant diverses pistes pédagogiques.

Comment organiser la classe ? Comment diversifier les situations de dictée ? Tous les domaines d'apprentissage par enseignement font l'objet d'articles enrichis par des chercheurs.

Ce site internet permet également de répondre aux principales interrogations liées à la carrière, au concours, au fonctionnement de l'école et du système éducatif, au syndicat.

MON MÉTIER, MA CLASSE

- Organiser sa classe
- Les apprentissages par domaines d'enseignement

L'ÉCOLE

- Le système éducatif
- Les acteurs de l'école
- École et société

LA CARRIÈRE

- Droits et obligations
- Instances administratives

ÉTUDIANTS, CONCOURS, STAGIAIRES

- Avant le concours
- Concours
- L'année de stagiaire

LE SNUIPP-FSU

- Actions - Interventions
- Publications
- Pourquoi se syndiquer ?